

Catalogue des UE Libres

Qu'est ce qu'une UE Libre ?

Une Unité d'Enseignement (UE) libre permet de diversifier votre parcours ou de faire valoir des activités hors cursus (engagements des élus, aide aux devoirs, etc.). Le but d'une UE libre n'est pas de parfaire vos connaissances dans votre spécialité mais de vous ouvrir à un domaine différent ou d'aborder sous un autre angle les matières de votre cursus. Ce choix doit témoigner de votre intérêt pour d'autres domaines ou aspects de votre spécialité.

Catalogue des UE Libres disciplinaires 2018-2019

30 novembre 2018



TÉLÉCHARGER

Catalogue des UE Libres transversales 2018-2019

11 septembre 2018



TÉLÉCHARGER

Fiche d'inscription UE Libre

12 septembre 2018



TÉLÉCHARGER

Quels étudiants sont concernés par les UE libres ?

Les UE libres sont proposées à tous les étudiants inscrits en 3ème année de Licence, ainsi qu'aux étudiants en 2ème année de Licence du Portail Droit-Economie-Gestion (DEG).

Comment fonctionne une UE libre ?

Chaque UE libre vous apporte, selon votre formation, de 2,5 jusqu'à 4 crédits. Les enseignements de l'UE libre choisie peuvent se tenir sur toute l'année universitaire comme pour les UE libres de sport ou de culture, soit seulement sur un semestre de votre année universitaire. Dans tous les cas, l'évaluation compte pour le 2nd semestre.

Quelle est la procédure à suivre pour vous inscrire à une UE libre ?

Pour les UE libres transversales ou UE libres disciplinaires proposées par une autre UFR que la vôtre, l'inscription se déroule en 2 étapes :

- Vous devez tout d'abord vous rendre dans le service/direction/composante dispensant l'UE libre (SUAPS, SUC...) pour faire signer et enregistrer la fiche d'inscription dûment remplie.
- Vous devez, par la suite, présenter la fiche d'inscription dûment signée à votre Scolarité qui procèdera votre inscription.

Quelles sont les UE libres proposées ?

Les UE libres sont proposées par l'Université Clermont Auvergne et ses différentes UFR et services (SUAPS, SUC, SSU, DVU, PAclO). Ces UE libres sont soit :

- transversales, c'est-à-dire accessibles à tous les étudiants de Licence et selon les UE à ceux des cursus de santé (par exemple les UE proposées par le SUAPS, le SUC ou le SSU).
- disciplinaires, c'est-à-dire ouvertes pour tous les étudiants d'un même groupe de mentions de licence.

Chaque fiche programme indique précisément quels étudiants ont accès à l'UE, ainsi que les coordonnées des enseignants responsables. Vous pouvez les contacter pour obtenir plus de précisions.

Bon à savoir !

Toutes les UE libres disposent **d'un nombre de places limité tout comme un seuil** minimum d'ouverture. Ces capacités d'accueil sont variables selon les enseignements. Nous vous invitons donc à faire votre choix dès l'ouverture des inscriptions, c'est-à-dire **dès le mois de Septembre pour les UE libres transversales** qui se déroulent souvent sur l'ensemble de l'année universitaire

Par ailleurs, il n'est pas possible d'assurer une complète compatibilité de votre emploi du temps avec celui des UE libres. Il est donc important de vous renseigner **afin de vérifier la compatibilité des horaires**.